

Communiqué de presse
28 mai 2025

FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA INSTITUT DE FRANCE

Grand Prix d'archéologie 2025 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Institut de France

150 000 €

Remis à

La mission archéologique franco-bulgare à Apollonia du Pont (Sozopol, Bulgarie)

L'une des principales cités grecques de mer Noire sur les rivages pontiques de la Thrace

Mission dirigée par Alexandre Baralis, archéologue au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre et directeur des missions archéologiques françaises à Apollonia du Pont (Bulgarie) et Orgamè (Roumanie).

La Fondation Simone et Cino Del Duca délivre chaque année sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un Grand Prix d'archéologie doté de 150 000 € pour aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger, le prix le plus important au monde dans ce domaine.

La Mission archéologique franco-bulgare à Apollonia du Pont (Sozopol, Bulgarie) explore depuis 2002 l'histoire et le patrimoine d'une des principales cités grecques de mer Noire. Etablie en 610 av. J.-C. sur les rivages pontiques de la Thrace, Apollonia est autant la patrie du philosophe Anaximandre que le siège du sanctuaire d'Apollon Iétros (« le Médecin »). Elle offre une formidable fenêtre sur cette nouvelle Grande Grèce qui s'épanouit à partir du milieu du VIIème s. av. J.-C. sur les pourtours du Pont-Euxin.

Conduits en partenariat avec l'Institut national d'archéologie et musée de Sofia (Académie bulgare des sciences) et le Musée archéologique de Sozopol, les travaux de la Mission s'articulent autour de plusieurs axes de recherche que viennent enrichir des programmes d'analyses transversaux. Ses efforts se sont portés successivement sur l'espace urbain (2008, 2013, 2019) et les nécropoles d'Apollonia (2002-2004, 2024), avant d'élargir en 2010 son périmètre au territoire et aux zones de confins. Ils contribuent au renouvellement de la carte archéologique régionale, révélant la trame des paysages autour de la cité.



Foyer rituel FR 17 placé contre le péribole funéraire de la tombe SP 19 le long de la voie de circulation antique littorale, 350-325 av. J.-C.
© Cliché A. Baralis

Parallèlement, deux axes explorent la vie économique de la cité. Le premier, dédié aux ateliers métallurgiques, offre un regard sur les minières et les ateliers saisonniers qui parsèment les pentes du Medni Rid (2023), tout en contribuant à l'étude de la vaste zone artisanale qui borde la cité (2019). Il reconstitue peu à peu la chaîne opératoire qui entoure à Apollonia le travail du fer et du cuivre. Le second, par l'étude d'un atelier de potier (2013, 2019), adossé à un vaste programme d'analyses archéométriques, révèle le dynamisme précoce des productions locales de céramique qui jouent un rôle clé dans la structuration des marchés régionaux.

La Mission s'efforce par ailleurs de cerner le paysage social de la cité. Grâce à ses travaux sur les nécropoles (2002-2004, 2024), elle nourrit un programme d'analyses pluridisciplinaires dédiés aux contextes funéraires qui entourent les sépultures, mettant en lumières dans une archéologie du geste les pratiques rituelles qui succèdent aux funérailles. En regard, l'étude de plusieurs tertres (2017-) permet d'approcher l'étiquette funéraire qu'élabore au IVème s. av. J.-C. l'aristocratie apolloniate.
Outre la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs, la Mission contribue par des expositions, tant en France ou qu'en Bulgarie, à la valorisation du patrimoine antique d'Apollonia, tout en jouant un rôle actif dans sa protection. La conservation, puis l'ouverture en 2022 du site de Messarité, grâce au soutien de la Fondation Leventis, matérialisent ses efforts en faveur de l'élaboration d'un itinéraire archéologique et culturel.

Désormais, grâce au Grand Prix d'archéologie de la Fondation Simone et Cino Del Duca, la Mission va pouvoir engager l'exploration du plus grand tumulus de la cité, celui de Tumbatero Kashla, qui offre un parallèle direct au tertre fouillé en 1904 par le consul français A. Degrand. L'objectif est de cerner l'identité de cette élite qui connait au IVème s. av. J.-C. une période faste. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, associant archéologues et restaurateurs, il s'agira d'apporter un regard renouvelé sur ces contextes archéologiques exceptionnels, tout en partageant leur étude avec le grand public. Parallèlement, la mission entreprendra les études architecturales préalables à la restauration de deux tombeaux et un édifice antique, fouillés de 2011 à 2023, tout en se consacrant à la publication monographique de plusieurs chantiers.

Alexandre BARALIS



© Institut de France

Docteur en archéologie et histoire ancienne de l'Université d'Aix-Marseille en 2007, Alexandre Baralis réalise de 2007 à 2008 son post-doc à l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul avant de prendre en 2009 la direction du programme de recherche « Pont-Euxin » de l'Agence nationale de la recherche. Co-responsable des Missions archéologiques franco-bulgare à Apollonia du Pont (Sozopol, Bulgarie) et franco-roumaine à Orgamé (Jurilovca, Roumanie), il devient de 2010 à 2013 chercheur au laboratoire Centre Camille Jullian (CNRS-Université d'Aix-Marseille) avant d'intégrer en 2014 le musée du Louvre où il assume la direction du programme de recherche sur la mer Noire au Département des antiquités grecques, étrusques et romaines. Co-commissaire des expositions *L'épopée des rois thraces* (Louvre, 2015) et *Apollonia du Pont*. Sur les pas des archéologues (Sozopol, Sofia, 2018-2019), il est coordinateur pour le musée des saisons franco-bulgare (2016-2018) et franco-roumaine (2019). Il assume la co-direction du programme de la ComUE (Paris 8 / Paris Nanterre / musée du Louvre) « Mémoire coloniale et mémoire civique dans les cités grecques du Pont-Euxin (VIIe s. a.C.-IIIe s. p.C.) » et du programme européen Erasmus+ « Digiamphorae ».

Prix et distinctions
Ordre de St Cyrille et Méthode, Présidence de la République bulgare, 2017
Insigne d'honneur du Siècle d'or, Ministère bulgare de la culture, 2015
Distinction de l'Assemblée nationale de Bulgarie, 2019
Label Archéologie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour la mission archéologique à Apollonia du Pont (2015, 2016, 2020-2021 et 2022-2023).



Foyer rituel FR 1, site de Messarité 4, 275-250 av. J.-C.
© Cliché L. Damelet, CNRS, Aix Marseille Université, CCJ

Sites de référence
Académie des inscriptions et belles-lettres
Minsitère de la Culture

Membres du Jury

- M. Azedine Beschaouch, secrétaire général du CIC pour Angkor associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Mounir Bouchenaki, ancien directeur de l'ICCROM (Rome)
- M. Glen Bowersock, professeur à Princeton (Institute for Advanced Study), associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. François Déroche, Vice-Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (2025)
- M. Henri-Paul Francfort, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Nicolas Grimal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Dominique Michelet, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Christian Robin, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. John Scheid, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Michel Valloggia, professeur à l'Université de Genève, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Franciscus Verellen, Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (2025)

Le Grand Prix d'archéologie sera remis à sous la Coupole de l'Institut de France lors de la séance solennelle de remise des Grands Prix des fondations de l'Institut, le 18 juin 2025.



Contacts presse

Fondation Simone et Cino Del Duca
ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72

Institut de France
communication@institutdefrance.fr
01 44 41 44 41

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
01 44 41 43 10

FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA INSTITUT DE FRANCE

Créée en 1975, la Fondation Simone et Cino Del Duca est abritée à l'Institut de France depuis 2005. Elle œuvre en France et à l'étranger dans le domaine des arts, des lettres et des sciences par le moyen de subventions et de prix attribués chaque année sur proposition des académies.
La Fondation décerne annuellement quatre Grands Prix. Le Prix mondial Cino Del Duca (200.000 euros), remis à un auteur dont l'œuvre constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme moderne.

Le Grand Prix scientifique (275.000 euros), récompense un chercheur français ou européen et son équipe, présentant un projet de recherche ambitieux sur un thème prometteur précisé chaque année (ainsi que trois subventions scientifiques de 125.000 euros chacune et un prix de cancérologie de 15.000 euros). Le Grand Prix d'archéologie (150 000 euros), le plus important dans ce domaine, remis sur.proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est destiné à aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger. Le Grand Prix artistique (100.000 euros), attribué sur proposition de l'Académie des beaux-arts, récompense l'ensemble d'une carrière d'un artiste de dimension internationale, alternativement dans les domaines de la peinture, la sculpture ou la composition musicale.

fondation-del-duca.fr

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Fondée en 1663, sous le règne de Louis XIV et à l'initiative de Colbert, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres est l'une des cinq Académies dont la réunion forme l'Institut de France.

Elle favorise l'avancement et la diffusion des connaissances dans les domaines de l'Antiquité classique, du Moyen Âge, prolongé jusqu'à l'âge classique, auxquels s'ajoutent aujourd'hui l'étude d'autres civilisations (monde amérindien) et la linguistique générale. Assurant un rôle de promotion et de valorisation de la recherche au moyen des prix qu'elle décerne, elle contribue à la résonance nationale et internationale des études et des découvertes récentes. Son inlassable activité d'édition en fait l'un des grands centres de publication scientifique français. Instance nationale, elle exerce une fonction de conseil et d'expertise auprès des autorités publiques. Elle participe aussi au contrôle d'établissements de recherche à l'étranger et donne un avis sur la nomination à des postes de grandes institutions françaises d'enseignement et de recherche.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions.

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.